

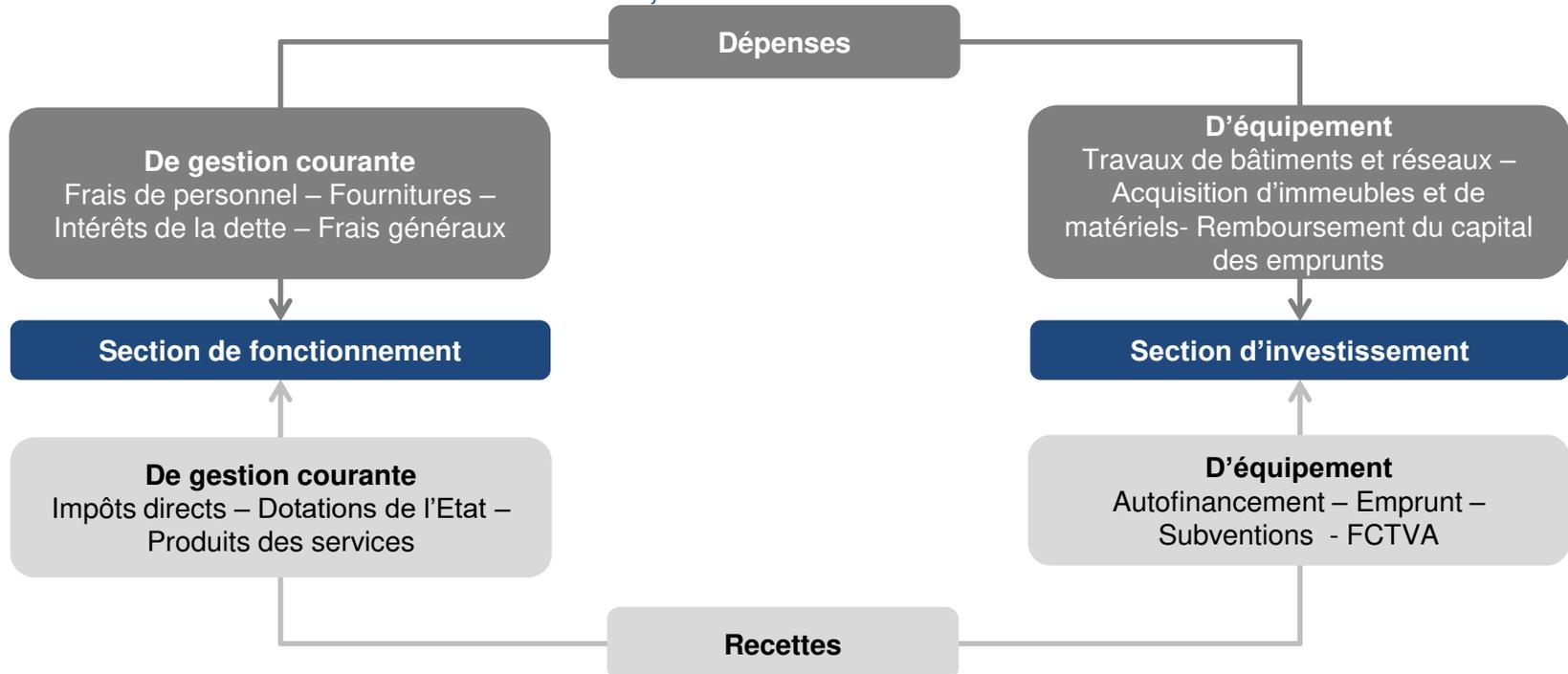


# COMPTE ADMINISTRATIF 2022

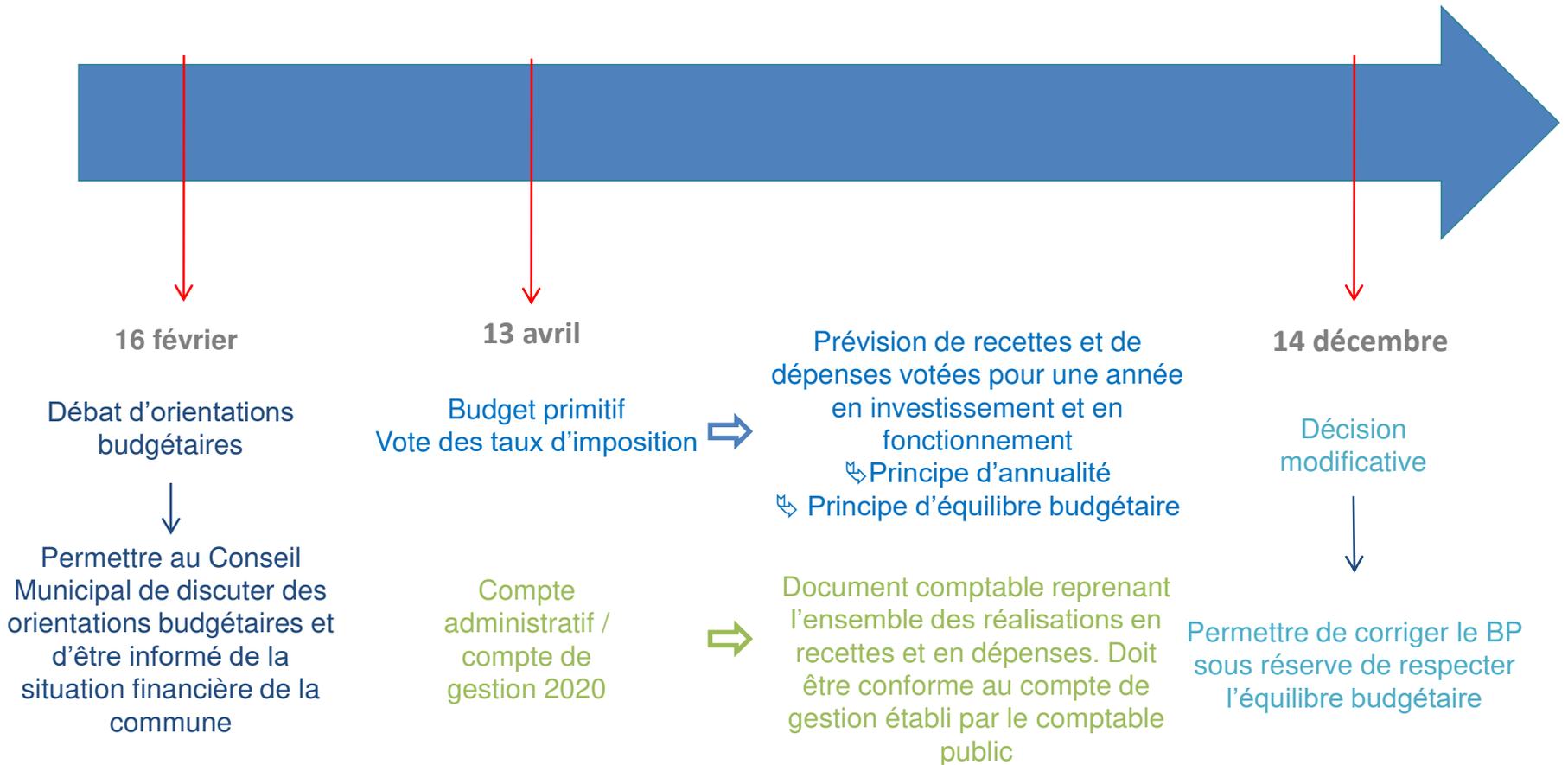
PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE  
CONFORMÉMENT À L'ARTICLE L.2313-1 DU CODE  
GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



- L'article 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation, brève et synthétique, retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.
- Le compte administratif rend compte, annuellement, des opérations budgétaires exécutées : il retrace l'entièreté des engagements budgétaires réalisés par la commune sur l'exercice. Il est voté par l'assemblée délibérante avant le 30 Juin.
- Il s'articule autour de deux sections, fonctionnement et investissement :



# PRÉAMBULE – LE CALENDRIER BUDGETAIRE 2022



# EXÉCUTION DU BUDGET 2022 - SYNTHÈSE

## Fonctionnement

Frais généraux 1,31 M€

Charges de personnel 2,15 M€

Charges financières 0,10 M€

Autres charges 1,89 M€

Total des dépenses : 5,45 M€

## Investissement

Etudes, travaux, acquisitions 1,87 M€

Emprunts et dettes assimilées 0,79 M€

Autres dépenses 1,91 M€

Total des dépenses 4,57 M€

RAR  
0,56 M€

Produits des services 0,14 M€

Impôts et taxes 4,21 M€

Dotations et participations 1,07 M€

Autres recettes 0,61 M€

Total des recettes : 6,03 M€

Excédents de fonct capitalisés 0,85 M€

Dotations et subventions 1,28 M€

Autres recettes 2,53 M€

Total des recettes 4,62 M€

RAR  
0,47 M€

Résultat de l'exercice : 0,58 M€

Résultat reporté: 0,2 M€

Résultat cumulé : 0,78 M€

Résultat de l'exercice : 0,09 M€

Résultat reporté: - 0,43 M€

Résultat cumulé : -0,33 M€

Résultat  
global  
0,45 M€

Dépenses

Recettes

Résultats

### ➤ *Assurer la gestion courante de la collectivité*

La section de fonctionnement correspond :

- Aux crédits nécessaires pour assurer la gestion des services municipaux (personnel, prestations de services, entretien du patrimoine, ...), aux autres charges de gestion courante (subventions aux associations, participations aux autres collectivités, indemnités des élus), aux charges financières (intérêts de la dette), aux dépenses exceptionnelles .
- Aux recettes constituées de la perception des impôts (impôts locaux, taxe électricité, taxe droit d'enregistrement), des dotations de l'Etat et du Département (fonds genevois), des produits des services et du domaine (charges des appartements loués, recettes des régies, remboursement sur la rémunération du personnel ...), les autres charges de gestion courantes (loyers des biens loués), les produits financiers (remboursement des intérêts de la dette par la CCFG pour les prêts « cantines » et « voiries »), Les recettes exceptionnelles (cessions de terrains et remboursement de sinistres).

# LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

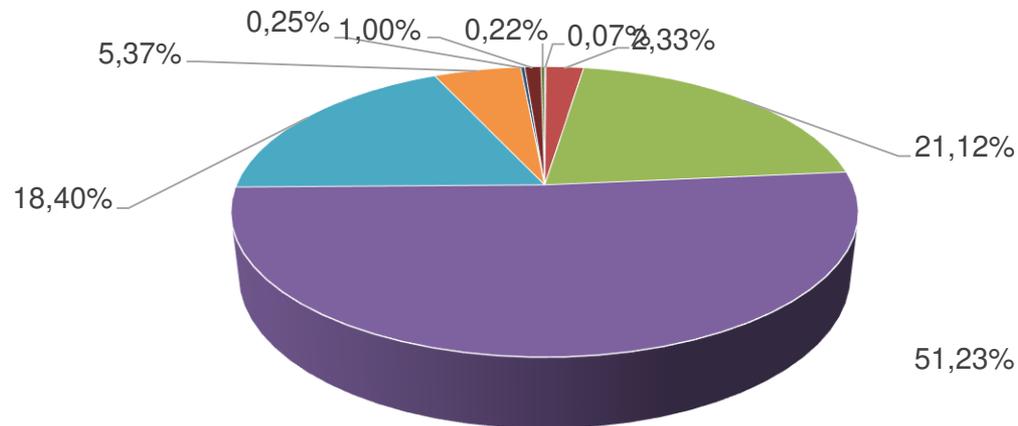
EXECUTION DU BUDGET 2022				
Chap.	Libellé	Crédits	Réalisé	Taux de réalisation
013	Atténuation de charges	4 000,00 €	4 094,18 €	118,8%
70	Produits des services et du domaine	154 462,34 €	135 519,42 €	87,7%
73	Impôts et taxes	1 230 694,56 €	1 230 143,56 €	100,0%
73	Fiscalité locale	2 889 246,60 €	2 983 647,64 €	103%
74	Dotations, subventions et participation	1 062 804,69 €	1 071 718,64 €	100,8%
75	Autres produits de gestion courante	329 083,48 €	312 649,82 €	95,0%
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>5 670 291,67 €</b>	<b>5 737 773,26 €</b>	<b>101,2%</b>
76	Produits financiers	14 272,88 €	14 272,88 €	100,0%
77	Produits exceptionnels	15 000,00 €	58 523,93 €	390,2%
78	Reprises provisions semi-budgétaires	13 099,27 €	13 099,27 €	100,0%
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>5 712 663,82 €</b>	<b>5 823 669,34 €</b>	<b>101,9%</b>

Chap.	Libellé	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	Evolution 2021-2022
013	Atténuation de charges	2 347,59 €	1 895,28 €	529,01 €	4 094,18 €	673,9%
70	Produits des services et du domaine	289 344,83 €	205 491,42 €	230 567,55 €	135 519,42 €	-41,2%
73	Impôts et taxes	4 100 758,08 €	4 127 713,79 €	3 985 419,27 €	1 230 143,56 €	-69,1%
73	Fiscalité locale				2 983 647,64 €	
74	Dotations, subventions et participation	869 475,62 €	891 134,72 €	1 150 148,77 €	1 071 718,64 €	-6,8%
75	Autres produits de gestion courante	230 698,21 €	243 959,31 €	313 949,82 €	312 649,82 €	-0,4%
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>5 492 624,33 €</b>	<b>5 470 194,52 €</b>	<b>5 680 614,42 €</b>	<b>5 737 773,26 €</b>	<b>1,0%</b>
76	Produits financiers	34 438,07 €	22 030,48 €	19 294,70 €	14 272,88 €	-26,0%
77	Produits exceptionnels	170 932,97 €	473 834,08 €	749 394,96 €	58 523,93 €	-92,2%
78	Reprises provisions semi-budgétaires			36 433,62 €	13 099,27 €	-64,0%
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>5 697 995,37 €</b>	<b>5 966 059,08 €</b>	<b>6 485 737,70 €</b>	<b>5 823 669,34 €</b>	<b>-10,2%</b>
<b>Total hors recettes exceptionnelles</b>		<b>5 527 062,40 €</b>	<b>5 492 225,00 €</b>	<b>5 736 342,74 €</b>	<b>5 765 145,41 €</b>	<b>0,5%</b>

# LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Crédits ouverts  
5 712 663,82 €

Réalisé 5 823 669,34€  
Y compris recettes exceptionnelles  
Taux de réalisation : 101,9%



- Atténuation de charges
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participation
- Produits financiers
- Reprises provisions semi-budgétaires
- Produits des services et du domaine
- Fiscalité locale
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels

En synthèse :

- Pas d'augmentation des taux d'imposition communaux ;
- Des recettes de gestion des services peu dynamiques (+1% par rapport à 2021) et sur lesquelles la commune a peu de marges de manœuvre ;
- Une poursuite de la diminution des dotations de l'Etat ;
- Une évolution régulière des fonds Genevois, qui représentent en 2022  $\approx 9\%$  des recettes de gestion des services.

# LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

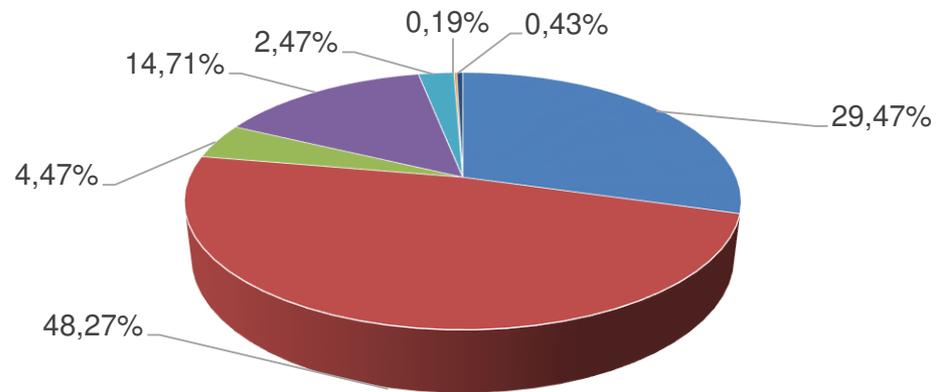
EXECUTION DU BUDGET 2022				
Chap.	Libellé	Crédits	Réalisé	Taux de réalisation
011	Charges à caractère général	1 462 715,06 €	1 312 224,99 €	89,7%
012	Charges de personnel	2 386 916,80 €	2 148 954,59 €	90,0%
014	Atténuation de produits	200 361,00 €	199 049,00 €	99,3%
65	Autres charges de gestion courante	669 795,98 €	654 948,30 €	97,8%
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>4 719 788,84 €</b>	<b>4 315 176,88 €</b>	<b>91,4%</b>
66	Charges financières	112 860,89 €	109 772,66 €	97,3%
67	Charges exceptionnelles	8 307,40 €	8 307,40 €	100,0%
68	Dotations provisions semi-budgétaires	19 000,00 €	19 000,00 €	100,0%
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>4 859 957,13 €</b>	<b>4 452 256,94 €</b>	<b>91,6%</b>

Chap.	Libellé	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	Evolution 2021-2022
011	Charges à caractère général	1 147 221,76 €	1 202 878,01 €	1 166 351,73 €	1 312 224,99 €	12,5%
012	Charges de personnel	2 059 317,26 €	2 082 790,97 €	2 085 754,00 €	2 148 954,59 €	3,0%
014	Atténuation de produits	233 451,22 €	212 654,00 €	207 968,00 €	199 049,00 €	-4,3%
65	Autres charges de gestion courante	598 462,52 €	605 458,21 €	634 150,26 €	654 948,30 €	3,3%
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>4 038 452,76 €</b>	<b>4 103 781,19 €</b>	<b>4 094 223,99 €</b>	<b>4 315 176,88 €</b>	<b>5,4%</b>
66	Charges financières	142 219,72 €	148 205,47 €	122 769,09 €	109 772,66 €	-10,6%
67	Charges exceptionnelles	254 364,00 €	2 940,82 €	67 040,46 €	8 307,40 €	-87,6%
68	Dotations provisions semi-budgétaires			30 000,00 €	19 000,00 €	-36,7%
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>4 435 036,48 €</b>	<b>4 254 927,48 €</b>	<b>4 314 033,54 €</b>	<b>4 452 256,94 €</b>	<b>3,2%</b>
<b>Total hors dépenses exceptionnelles</b>		<b>4 435 036,48 €</b>	<b>4 254 927,48 €</b>	<b>4 284 033,54 €</b>	<b>4 433 256,94 €</b>	<b>3,5%</b>

# LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Crédits ouverts  
4 859 957,13 €

Réalisé  
4 452 256,94 €  
Taux de réalisation : 91,6%



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuation de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Dotations provisions semi-budgétaires

En synthèse :

- Des dépenses courantes fortement impactées par la crise énergétique, malgré les efforts de la collectivité pour réduire les consommations (extinction partielle de l'éclairage public, diminution des consignes de chauffe dans les bâtiments publics, ...)
- D'importants efforts de maîtrise et d'optimisation des dépenses sur l'ensemble des autres postes.

## RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Recettes	6 030 434,25 €
Dépenses	5 450 031,31 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>580 402,94 €</b>
Résultat reporté	200 000,00 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>780 402,94 €</b>

Pour mémoire : les opérations d'ordre sont prise en compte dans le calcul du résultat et ont un impact conséquent sur l'exercice 2022 :

- 997 774,37 € au titre des dépenses d'ordre (amortissement des biens et sortie d'inventaire des biens cédés) ;
- 206 764,91€ au titre des recettes d'ordre (régularisation d'opérations d'amortissement et reprise concernant les subventions d'équipements).

En synthèse :

- Un exercice marqué par les impacts de la crise énergétique et de l'inflation ;
- Peu de marges de manœuvre sur les recettes, hormis l'augmentation des taux d'impôts locaux (mécanisme que la collectivité a choisi de ne pas activer en raison du contexte inflationniste) ;
- D'importants efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement.

➔ *Aménager, construire, rénover*

## La section d'investissement correspond :

- Aux investissements durables nécessaires pour développer ou mettre en œuvre les services publics (constructions de bâtiments, développement et modernisation de la voirie, achat d'équipements, remboursement du capital de l'emprunt) ;
- Aux recettes constituées de l'autofinancement, des subventions reçues et des emprunts.

# LES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT

EXECUTION DU BUDGET 2022			
Chap.	Libellé	Crédits	Réalisé
001	Excédent d'investissement reporté	- €	- €
13	Subventions d'investissement	1 156 891,45 €	581 808,40 €
16	Emprunts et dettes assimilées	312 902,88 €	- €
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>1 493 652,67 €</b>	<b>605 666,74 €</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	626 017,26 €	679 451,32 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	853 427,02 €	853 427,02 €
27	Autres immobilisations financières	107 189,97 €	107 189,96 €
024	Produits de cession	1 784 820,73 €	- €
<b>Total des recettes financières</b>		<b>3 371 454,98 €</b>	<b>1 640 068,30 €</b>
<b>Opérations pour compte de tiers</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>4 865 107,65 €</b>	<b>2 245 735,04 €</b>

A noter :

- Au chapitre 13 : plusieurs subventions ont été notifiées à la commune en 2022, à savoir :
  - ✓ Pour la réalisation des locaux associatifs à l'Ecole du Centre : 100 000 € du Département (CDAS) ;
  - ✓ Pour la rénovation de la toiture en tuiles de l'Ecole du Giffre : 49 073 € de l'Etat (DSIL) ;
  - ✓ Pour la vidéoprotection : 13 500 € de l'Etat (FIPD) 39 217 € de la Région.
 Certaines subventions n'ont pas été intégralement perçues en 2022 et font l'objet de restes à réaliser à hauteur de 470 625,03 €.
- Au chapitre 16 : aucun emprunt n'a été mobilisé en 2022.
- Au chapitre 024 : les produits de cession inscrits au budget primitif correspondaient aux cessions foncières dans le cadre du projet « Cœur de Ville », opération actuellement suspendue.

# LES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT

EXECUTION DU BUDGET 2022			
Chap.	Libellé	Crédits	Réalisé
20	Immobilisations incorporelles	125 615,00 €	45 597,20 €
204	Subventions d'équipements versées	403 695,50 €	32 436,40 €
21	Immobilisations corporelles	1 713 248,39 €	1 174 542,21 €
23	Immobilisations en cours	704 900,00 €	612 664,34 €
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>2 947 458,89 €</b>	<b>1 865 240,15 €</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	45 421,48 €	40 707,01 €
16	Emprunts et dettes assimilées	794 452,40 €	794 452,40 €
27	Autres immobilisations financières	1 704 331,19 €	245 123,89 €
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>2 544 205,07 €</b>	<b>1 080 283,30 €</b>
<b>Opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>5 491 663,96 €</b>	<b>2 945 523,45 €</b>

L'exercice 2022 a été marqué par les opérations suivantes :

- La poursuite des travaux de rénovation de l'Ecole du Centre pour 612 000 € ;
- La réfection de la toiture de l'école du Giffre pour ≈ 300 000 €
- La réalisation de ≈ 500 000 € d'investissements « courants » comme l'entretien des bâtiments et des espaces publics ;
- La réalisation d'un city stade ;
- Le remboursement du capital de la dette pour 794 000 € ;
- Le report des acquisitions, auprès de l'Etablissement Public Foncier, des propriétés HUDRY et RUBIN-DELANCHY en raison de la suspension de l'opération « Cœur de Ville ».

# RESULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes	4 621 986,65 €
Dépenses	4 530 765,60 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>91 221,05 €</b>
Résultat reporté	-426 150,38 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>-334 929,33 €</b>

Pour mémoire : les opérations d'ordre sont prise en compte dans le calcul du résultat et ont un impact conséquent sur l'exercice 2022 :

- 1 585 242,15 € au titre des dépenses d'ordre (reprise des subventions d'équipement, ...)
- 2 376 251,61 € au titre des recettes d'ordre (amortissement, ...).

En synthèse :

- Des capacités d'investissement encore largement mobilisées par le remboursement de la dette ;
- Un indispensable report des opérations foncières liées à l'aménagement du Centre afin d'en sécuriser le montage juridique et financier puis une suspension de l'opération ;
- Un important travail de mobilisation des partenaires financiers sur différents projets : rénovation de la toiture de l'école du Giffre, vidéoprotection, ... ;
- Le résultat d'investissement déficitaire sera repris au budget 2023 et sera compensé par une partie de l'excédent de fonctionnement ;
- In fine, l'exercice 2022 se solde par un résultat cumulé positif de 445 473,61 €.